





1 sur 4 28/02/2023, 14:29





## Les éleveurs franciliens face aux problématiques foncières

Rédigé le 28/02/2023 Béatrice Fletcher

Le dimanche 26 février, l'Association des éleveurs de chevaux de sport d'Île-de-France (ADECSIF), tenait son assemblée générale, lors de laquelle ont été abordés plusieurs sujets primordiaux.

Suite au rappel des activités de cette association forte de cent membres – à savoir neuf concours de foals, poulinières et jeunes chevaux de sport –, Aude Malherbe, de la Société hippique française, exposait les dernières modifications réglementaires en vigueur. Parmi celles-ci, la mesure européenne en vertu de laquelle l'adhésion à une association organisatrice de concours en région (circuits 0-3 ans, Poneys, Cycle Libre et Formations, en CSO, CCE, dressage, endurance, attelage, hunter, et PRATIC) et à un organisme de sélection est désormais facultative. Toutefois, seuls les propriétaires adhérents à deux entités seront éligibles au versement des primes. À noter, l'adhésion à la SHF reste obligatoire en 2023 pour les propriétaires et cavaliers participant aux circuits Cycle Classique de 4 à 6 ans (CSO, CCE et dressage) et deviendra facultative pour tous les

utilisateurs des circuits en 2024. Une décision qui pourrait bien affecter les associations régionales d'éloyage

Article sui Le stud-





La région Île-de-France accueille une population de 12,1 millions d'habitants, soit une densité de 1010,9 habitants au km² (moyenne nationale 117 /km²). Pas toujours simple donc de trouver des terres destinées à l'élevage. Selon l'annuaire Ecuus, seuls 265 des 14 025 chevaux et poneys de sport et loisir immatriculés ont vu le jour en Île-de-France, de même que seuls 66 étalons sur 2 795 en France y produisent des chevaux et poneys de sport/loisir. Selon Patrick Clérin, président de l'ADECSIF, « les élevages sont essentiellement basés en Seine-et-Marne, Essonne, Yvelines et Vald'Oise, et dans les départements limitrophes de l'Yonne, du Loiret, de l'Eure et de l'Aisne. La disponibilité du foncier constitue un frein à l'acquisition d'espaces, mais c'est également le cas dans d'autres régions où les agriculteurs voient les gens de chevaux d'un mauvais œil car l'acquisition de grands espaces fait monter le prix du foncier agricole. » Le président regrette la fermeture du Haras des Bréviaires (78), puis du centre de reproduction qu'il abritait en 2021, une décision qui a entraîné une baisse récente de 6% du nombre d'éleveurs et de naissances (source : Ecuus). Pour dynamiser le secteur, le président prône la reprise collective d'un centre de reproduction, qui deviendrait un lieu d'échange et de vie pour créer une dynamique. « L'élevage du cheval de sport se concentre en Normandie, une région qui se montre généreuse dans son soutien financier à la filière cheval. L'activité génère elle-même l'activité, c'est la raison pour laquelle nous préconisons une organisation sociétaire ou de type coopératif, sur le modèle de l'agriculture. Le haras des Bréviaires comme le Grand Parquet devraient être des pôles hippiques et lieux d'échange pour créer de l'émulation. »



Article sui Le stud-



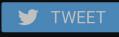


à l'année 150 juments et 50 poulinages. « La pression du foncier est très lourde », indique Claire. « Nous avons beaucoup de difficultés à trouver des terres disponibles. Quand il s'agit de les aménager, nous sommes face à des contraintes très strictes imposées par la commission des sites en faveur de la protection de l'environnement qui se justifient pour l'urbanisme. Nous devenons en quelque sorte les poumons verts de notre secteur. Nos terres constituent le lieu de promenade pour les habitants de l'agglomération. Les autorités entendent les modéliser selon leurs attentes, à savoir des chemins secs et praticables en toute saison, y compris pour les vélos. Nos élevages deviennent un atout immobilier au même titre que l'est un terrain de golf. Depuis 20 ans, je lutte en permanence avec des juristes pour conserver mes terres, et je ne parviens pas à m'étendre. »

Pour résoudre l'épineux problème de l'évacuation du fumier, que certains épandent sur leurs terres, Claire Bresson s'est engagée dans le circuit de méthanisation. « Nous dépendons des céréaliers qui disposent de l'espace, du temps et des fonds nécessaires aux lourds investissements que représentent les unités de transformation. Ils récupèrent notre fumier mais il nous appartient de le charger, ce n'est donc pas la solution idéale. Compte tenu des prix des engrais, le fumier devrait non pas constituer une charge mais une véritable ressource de revenu que nous ne parvenons pas encore à valoriser faute d'organisation. Par ailleurs, la gestion des prés est un souci quotidien. Nous sommes contraints de re-semer constamment car nous sommes en sur-pâturage, et de désinfecter nos prés pour veiller à la prophylaxie. Par ailleurs, l'herbe ne constitue qu'une occupation pour nos juments que nous devons nourrir à grand renfort de foin et de concentrés,

d'où des coûts de revient colossaux », conclut Claire Bresson.





Article sui Le stud-